

tion en campagne au Vallon



pace de consommation sécurisée de drogues devant la population répondre aux interrogations des habitants du quartier. FLORIAN CELLA

est pas exclu

du Parti libéral-radical, Florence Bettschart-Narbel, indique que le parti n'a pas encore pris position mais que ses élus soutiendront largement le projet.

L'idée de demander un référendum spontané est pour l'heure écartée. Mais le PLR proposera des modifications sur la sécurité. «Nous allons par exemple demander que les horaires soient continus, sans coupure à la mi-journée.» **C.I.M**

nées. Cela finit aussi par faire baisser la consommation.» Son collègue Pierre-Antoine Hildbrand (PLR), membre d'un parti qui s'était opposé à l'ouverture d'un tel local d'injection en 2007, enfonce le clou. «Je faisais partie de ceux qui pensaient qu'un bon coup de balai suffirait à régler le problème. Mais les choses sont plus compliquées. Il n'y a pas de solution magique. J'ai dû regarder la réalité en face.» La police épaulera, assure-t-il, la Fondation ABS dans le contrôle d'éventuelles nuisances.

Autre motif d'inquiétudes: un afflux de «nouveaux» toxicomanes non habitués dans le quartier (lire ci-contre). Nicolas Pythoud exclut tout appel d'air. «Il ne va pas y avoir d'augmentation massive du nombre de consommateurs. On espère

juste en touchant davantage.» Le spectre d'un nouveau Letten, scène ouverte des années 90 à Zurich, hante certains esprits. «Il ne faut pas oublier qu'un toxicomane est souvent dans l'urgence, explique le directeur d'ABS. Il ne va pas venir expressément s'injecter ici depuis Yverdon, par exemple. Il peut donc y avoir un léger déplacement, mais il restera occasionnel.»

«Comment être sûrs que les dealers ne se déplaceront pas ici eux aussi?» s'inquiète une jeune maman. Là encore, les autorités rassurent, annonçant une vigilance policière pour éviter que le trafic ne s'implante au Vallon. «La stratégie n'est pas de tout concentrer le deal ici, insiste Pierre-Antoine Hildbrand. Au contraire.»

Interdit aux dealers

Le quartier accueille déjà plusieurs structures dites à bas seuil (aide sociale et médicale de base) tels que Le Passage, La Terrasse ou La Marmotte. Oscar Tosato se défend de vouloir «amener de plus en plus de personnes en difficulté dans le quartier», pour reprendre les mots d'un habitant. «Il y a effectivement plus de dispositifs d'accueil ici qu'à Chailly. Ces infrastructures doivent être au centre-ville pour remplir leur rôle. Nous avons vraiment l'espoir que l'espace sécurisé entraînera des améliorations dans le quartier.» Et d'annoncer des mesures d'accompagnement, décidées en temps voulu, pour régler les éventuels problèmes de voisinage.

Les premiers pas de l'ECS - projet pilote sur trois ans - seront scrutés par un groupe d'encadrement dont fera partie l'association des habitants du quartier. Favorable au local, cette dernière demande à la Municipalité, en contrepartie, une attention plus soutenue à l'entretien de l'Espace public.

Découvrez la réaction des habitants en vidéo: local.24heures.ch

Ouvert tous les jours

Le projet pilote d'Espace de consommation sécurisée (ECS) au Vallon prévoit quatre places pour l'injection et quatre pour l'inhalation ou le sniff, ainsi qu'un espace destiné aux soins. Le tout dans les locaux de la Fondation ABS, qui gère déjà Le Passage et La Terrasse, deux structures d'accueil pour les consommateurs de drogue et d'alcool. Le principe: les toxicomanes viennent avec leur substance et peuvent utiliser le matériel stérile mis à leur disposition. Un système d'identification est prévu. Les usagers doivent obligatoirement passer un entretien lors de leur première visite.

Les spécialistes tablent sur 50 injections et 100 à 150 inhalations ou sniffs par jour. Un agent de sécurité sera présent pendant les heures d'ouverture (tous les jours de 11 h 45 à 14 h 45 et de 16 h à 19 h, sauf le mardi où l'ouverture est à 12 h 45).

Lausanne est l'une des rares grandes villes de Suisse à ne pas disposer d'un lieu sécurisé de consommation de drogues, dispositif considéré par l'OFSP comme un instrument privilégié de réduction des risques. Le budget total du projet lausannois s'élève à 980 000 francs et comprend une subvention spéciale (25 000 francs) allouée à la Fondation Mère Sofia en vue de proposer davantage de «petits jobs» aux usagers (travaux de jardinage, aide aux courses, déménagements, débarras...). Des boulots ponctuels qui permettent d'ores et déjà à des personnes marginalisées et vulnérables de renouer avec une activité professionnelle, et facilitent leur réinsertion.

Puni pour avoir vendu de l'alcool à des ados

Lausanne

La justice confirme la sanction reçue par un commerçant lausannois qui avait vendu de la vodka à trois adolescents, dont une fillette de 14 ans

C'est l'école des jeunes qui a dénoncé ce commerçant peu regardant. En mai 2016, l'exploitant d'un magasin de produits alimentaires, autorisé à proposer des boissons alcooliques à l'emporter, avait vendu une bouteille de vodka à trois élèves entre 15 h et 17 h. Deux étaient âgés de 15 ans. La troisième n'en avait que 14. Suite à une consommation excessive, cette dernière avait été transportée à l'hôpital en état d'inconscience. Elle y avait passé la nuit. Le gérant avait été condamné à une amende de 500 francs, assortie d'une interdiction de vendre des boissons alcooliques pour une durée de 1 mois et demi prononcée par le Service de la promotion économique et du commerce du Canton de Vaud (SPECo). Mais cela n'a pas plu aux deux associés du magasin incriminé, qui ont recouru contre leur sanction.

Les patrons demandaient dans un premier temps que l'effet suspensif leur soit restitué, donc qu'ils puissent encore vendre de l'alcool jusqu'à ce que leur recours soit traité par le Tribunal administratif. Reconnaissant les faits qui leur étaient reprochés mais jugeant la sanction disproportionnée, ils réclamaient un simple avertissement et une interdiction de vendre de l'alcool ramenée à une semaine.

Dans ses considérants, le Tribunal cantonal s'est penché sur ce fameux principe de proportionnalité contesté par les recourants. «En l'espèce, la simple vente d'alcool à des mineurs constitue un fait grave. L'hospitalisation de la jeune fille est une circonstance aggravante. Un simple avertissement est exclu. Il y a lieu d'admettre qu'il n'aurait pas suffi à modifier le comportement négligeant des recourants», ont estimé les juges.

S'agissant de la durée de la sanction, à savoir 1 mois et demi, elle n'est ni disproportionnée ni arbitraire. «Elle apparaît même légère au vu de la gravité de l'acte et des conséquences médicales pour une écolière.» Le recours des commerçants a donc été rejeté. **Laurent Antonoff**

Lausanne

Les apprentis ont un menu par mois

Les Escapades Gourmandes, restaurant public du chef Xavier Bats situé dans l'EMS de La Rozavère, à Chailly (ch. de Rovéréaz 23), proposent un nouveau concept. Chaque dernier vendredi du mois, un menu pour six personnes sera entièrement confectionné et servi par les apprentis du restaurant. Baptisé La Table des Apprentis, ce nouveau rendez-vous exclusif pose sa première date le 31 mars à midi. Avec, comme plat de résistance, de la fêra au citron et câpres. Uniquement sur réservation au 021 651 40 00. **C.CO.**

Renens

L'asile conté sur un quai de gare

Dimanche 12 février, Renens accueille un spectacle racontant la réalité vécue par les requérants d'asile. «Quai N° 1» a été créé par l'association ARAVOH, laquelle s'engage depuis plus de 10 ans pour accueillir, pendant la journée, les migrants du centre d'enregistrement de Vallorbe. Mêlant improvisation et travail d'écriture, le spectacle s'accompagne d'une exposition photographique et le public pourra échanger avec des associations actives dans le domaine de l'asile. 17 h à la salle polyvalente du Collège du Léman. Entrée libre. **C.BA.**

pour remplacer le plus vieux réservoir de la ville

PHOTOS: ODILE MEYLAN



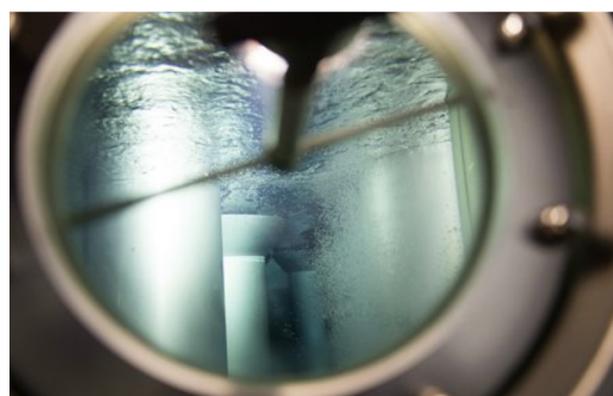
La structure du réservoir servira de socle à des logements.



Le chef du Service de l'eau Sébastien Apothéloz dans une cuve.



Les conduites du réservoir central fournissent 25 000 habitants.



Les trois réservoirs peuvent stocker 9 millions de litres d'eau.

Concert au temple

Lutry Dimanche, à 17 h, l'église protestante de Lutry propose un concert gratuit. Organisé par l'Association en faveur du temple, le programme comprend le Nemo's Quintet (trompette, cor, trombone et tuba) et Nenad Djukic, organiste cotitulaire. Entrée libre. **A.DZ**

Du rire au CPO

Lausanne Dans le cadre des Off du Festival Morges-sous-Rire, le Centre pluriculturel et social d'Ouchy (CPO) reçoit le jeune humoriste Yoann Provenzano. Vendredi et samedi, à 21 h, il présentera son premier spectacle *Seul(s) dans ma tête*, après s'être fait connaître sur YouTube. Rens.: www.cpo-ouchy.ch **A.DZ**

Lausanne

L'année 2016 a été faste pour les oiseaux nicheurs

La Ville de Lausanne annonce que l'année a été faste pour l'avifaune nicheuse dans la capitale vaudoise. Les oiseaux ont colonisé 328 nichoirs sur les 390 installés dans les espaces verts lausannois, soit un taux d'occupation record de 84%. On estime à 1791 l'envol total des jeunes oiseaux nés dans ces refuges. Les Lausannois sont invités à contribuer à leur échelle à la protection de la petite faune en aménageant des abris autour de chez eux. Les trucs et astuces sur www.lausanne.ch. **L.A.**

PUBLICITÉ

Samedi dans **24heures**

Tout un programme.

GuideTV